

Domaine	Design
Filière	Bachelor Architecture d'intérieur
Titre du module	Technique (matériel) 4
Type de module	Module d'orientation – Module obligatoire *
Code	14TEM4
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	3 ECTS
Semestre	Semestre 4
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Sans prérequis
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	Construction et détails de construction : Acquérir les outils nécessaires à la représentation plane de détails constructifs par le croquis à main levée.
Contenu et formes d'enseignement	Construction et détails de construction : Présentation et analyse de détails constructifs, sur la base de photos de chantiers classées par corps de métier. En partant d'études de cas, les outils de représentation à main levée permettront d'appliquer les principes d'observation.
Modalités d'évaluation et validation	Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale (jury) par le, la ou les professeur·e·s responsable·s du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation. Les exigences particulières à ce module sont les suivantes : Construction et détails de construction : Evaluations régulières de la qualité de réalisation de documents graphiques. Le module est acquis lorsque l'étudiant·e a obtenu la note moyenne minimum de 4. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.
Modalité de remédiation et de répétition	Remédiation : possible en cas de résultat légèrement insuffisant (note 3,5). Elle consiste en un modeste travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant·e concerné·e dans un délai fixé par le calendrier académique. Répétition : lorsque les crédits attribués au module ne sont pas acquis, le module doit être répété entièrement dès que possible, en principe dès le semestre suivant. Pas de remédiation possible lors de la répétition du module.
Enseignant·e·s	Christophe Lombardo
Responsable du module	Javier Fernandez Contreras
Descriptif validé le	15.07.2020
Par	Javier Fernandez Contreras, responsable de la filière Architecture d'intérieur de la HEAD – Genève

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon les articles 23, 24 et 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO, du 15 juillet 2014